Décision 24-DCC-234 du 12 novembre 2024

relative à la prise de contrôle exclusif des sociétés Buesa TP et Famy TP par la société Roger Martin

Posted on: 13 novembre 2024 | Secteurs :

BTP

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Type d'opération	Prise de contrôle
Partie notifiante	Société Roger Martin
Dispositif(s)	Autorisation
Décision de phase	Phase 1
Décision simplifiée	Oui

Entreprise(s) ou organisme(s) concerné(s)

Société Buesa TP
Société Famy TP

Lire

Le texte intégral
136 Ko